

*Bibliothèque numérique*

medic @

Gillette, E.-M.. - Des circonstances qui réclament les toniques, et des règles à suivre dans leur emploi

1838.

*Paris : A. Guyot, imprimeur du Roi*

Cote : 90975

11.

CONCOURS  
POUR L'AGRÉGATION EN MÉDECINE.

THÈSE

SUR LA QUESTION SUIVANTE :

*Des circonstances qui réclament les Toniques, et des règles à suivre dans leur emploi;*

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PAR

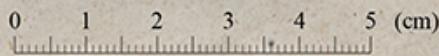
E.-M. GILLETTE,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

PARIS,

A. GUYOT, IMPRIMEUR DU ROI,  
37, rue Neuve-des-Petits-Champs.

1838.



## JUGES DU CONCOURS.

MM. ADELON, *Président.*

PROFESSEURS : ANDRAL,  
BOUILAUD, }  
CHOMEL, }  
ROSTAN, }  
BRESCHET, *Suppléant.*

AGRÉGÉS : GUÉRARD, }  
MENIÈRE, }  
DALMAS, *Suppléant.*

## COMPÉTITEURS.

MM.	MM.	MM.
MAROTTE.	LEMBERT.	COMBETTE.
MONTAULT.	SESTIÉ.	GRISOLLES.
TANQUEREL DES PLANCHES.	DUPLAY.	PIGEAUX.
BARTH.	CUVIER.	BAZIN.
BELL.	HUTIN.	DESCHAMPS.
BÉHIER.	VALLEIX.	MONNERET.
PELLETAN.	PIET.	TESSIER.
HARDY.	CAZALIS.	NONAT.
VERNOIS.	BEAU.	

---

DES CIRCONSTANCES  
QUI RÉCLAMENT LES TONIQUES  
ET DES  
RÈGLES A SUIVRE DANS LEUR EMPLOI.

---

Nos organes, pour accomplir les fonctions qui leur sont départies, doivent se maintenir dans certaines conditions, au-delà ou en deçà desquelles commence la maladie. Ces conditions portent sur la constitution des tissus, sur le mouvement et la qualité des fluides qui les traversent, sur l'influence nerveuse qui les anime. Toute médication a pour but de ramener ces conditions organiques à l'état normal dont elles se sont écartées ; aussi, pour donner à la thérapeutique la certitude qu'elle est loin de posséder, il serait à désirer qu'on eût pu déterminer d'une manière précise l'action que les agens modificateurs peuvent exercer sur les différens solides ou fluides dont est composé le corps humain. Malheureusement les classifications diverses qu'on a établies dans cette branche de la médecine ne reposent point sur des caractères constatés par une expérimentation sévère, et les expressions elles-mêmes se ressentent du vague des théories sous l'empire desquelles elles ont pris cours. Par exemple, le mot *toniques* a-t-il une signification rigoureuse, désigne-t-il au moins toujours le même ordre de médicaments ? Cullen ne comprend sous ce titre que les substances amères ; M. Barbier y ajoute les astrin-gens ; Alibert, Schwilgué, M. Martin Solon, y font entrer toutes les substances capables de produire la stimulation même la plus légère ; n'y trouve-t-on pas le salep, le jaune d'œuf, l'acide pectique et la géla-

tine rangés non loin du quinquina , de l'alun et du fer ? De tout temps , les bons esprits ont senti la nécessité de ne point s'en rapporter à des classifications trop générales fondées sur un seul caractère ; on eût évité bien des erreurs si l'on eût toujours suivi les principes qu'Hippocrate pose dans sa Diététique , au sujet des alimens que les théoriciens de son temps voulaient classer d'après la seule saveur . *Cibi et potionis cujusque vim, tum eam quam habet à naturā, tum eam quae ab arte proficiscitur, cognoscere oportet; qui in universum de dulcium vel salsorum, vel alterius cujusdam ejusmodi facultate dicere conati sunt, non recte sentiunt; non enim eamdem vim habent, nec dulcia inter se, neque amara, neque aliorum ejusmodi quicquam.*

D'où vient toute cette confusion ? du langage ; et, pour ne point tomber dans une inévitable dispute de mots , je me vois obligé de commencer par une discussion philologique , que j'abrégerai autant que possible . Le mot *ton*, d'où est venu tonique (*τόνος*, de *τίνω*, tendre), à ne le considérer que dans son acceptation médicale , a été employé depuis l'antiquité jusqu'à nos jours , tantôt dans un sens figuré et indéterminé , tantôt dans un sens propre et limité . Pour les uns , il est synonyme de force , d'énergie d'un organe ; pour les autres , il désigne un état particulier de tension dans les fibres , de fermeté dans les tissus ; cette seconde signification dominait chez les anciens dans l'école de Thémison ; c'est le *strictum* des méthodistes latins . Parmi les modernes , Stahl est le premier qui précise cette signification ; il reproche aux médecins de son temps de n'employer ce mot que vaguement , sans avoir cherché à reconnaître la condition organique dans laquelle consiste le ton ; il pense qu'il n'y a point de force organique sans une certaine tension , et c'est à cette tension qu'il donne le nom de ton ; mais , en raison des changemens continuels qu'elle subit , l'expression de mouvement tonique lui paraît préférable . La même idée se retrouve dans la fibre rigide et élastique de Boërhaave , dans la contractilité organique de Bichat : de là vient aussi que certains auteurs entendent par atonie , asthénie , débilité , une seule et même idée ; tandis que d'autres font de l'asthénie la faiblesse générale de tout le corps , ou de tout un appareil , et de l'atonie le simple relâchement des tissus . Alors , chacun selon l'idée qu'il s'est formée , étend ou rétrécit la signification de médicament tonique . Pour l'un , c'est l'agent qui sera seulement destiné à fortifier le tissu relâché ; pour l'autre , c'est le moyen de relever

l'énergie des organes. J'adopte la signification la plus générale : en effet, l'atonie d'un tissu est rarement un fait isolé dans l'économie ; il se lie presque toujours à un changement survenu dans les conditions de circulation et d'innervation que j'ai indiquées plus haut ; la médication sera donc rarement locale ; elle demande presque toujours à être généralisée. Du reste, dans la question qui m'est échue en partage, je n'ai pas seulement à m'occuper des médicaments. Tout moyen capable de relever l'action organique et de lui imprimer, non une excitation passagère suivie de fatigue et d'épuisement, mais un mouvement durable, doit être appelé *tonique*. Ces moyens, on les emprunte à la matière médicale et à l'hygiène. La matière médicale nous fournit les amers, les astringens, les aromatiques, les alcooliques.

Les astringens paraissent avoir une action bornée aux tissus ; ils déterminent la constriction des fibres, et, par suite, diminuent le calibre des vaisseaux. Les expériences de Hales ont démontré que cette action est toute physique, puisqu'elle s'exerce encore sur les capillaires d'un animal tué par hémorragie ; mais, dans un organe vivant, elle est bientôt suivie d'une réaction qui ramène un afflux d'autant plus considérable de liquides, que l'astraction a été plus prononcée.

Les amers paraissent agir d'abord localement sur toutes les parties de l'organe avec lequel ils sont mis en contact, y affermir le tissu, y activer la circulation et l'innervation, puis, en outre, introduits peu à peu par l'absorption, ils déterminent dans toute l'économie une semblable augmentation d'activité. Pour bien apprécier ces effets, il faut surtout expérimenter ceux qui, comme la gentiane, ne contiennent ni tanin ni acide gallique. Tous ceux au contraire qui, comme le quinquina, possèdent ces principes astringens, peuvent avoir une action complexe.

Les médicaments connus sous le nom d'aromatiques, d'alcooliques ou de stimulants et de diffusibles, ont également une action locale et une action générale. L'action locale est prompte, instantanée ; le nom de chauds que leur donnaient les anciens indique la sensation qu'ils font éprouver, et qui résulte de l'activité plus grande donnée à la circulation et probablement aussi d'une action sur les fibrilles nerveuses. Leur action générale s'exerce principalement sur les centres nerveux ; mais l'excitation qu'elle leur communique épuise l'irri-

tabilité si elle est trop répétée ou si elle se prolonge trop long-temps.

Les moyens hygiéniques méritent toute l'attention du médecin ; sans leur concours, on est exposé à voir échouer la thérapeutique appliquée avec le plus de discernement ; avec eux on peut souvent se passer de remèdes. Un air sain, la lumière, une bonne alimentation, l'exercice, venant remplacer un milieu infect, humide et obscur, une nourriture insuffisante, une inaction forcée, ne sont-ce point là les ressources les plus puissantes que la médecine doive rechercher, mais aussi dont malheureusement elle manque le plus souvent.

Quoi donc, tous les agents que je viens de signaler dans ce court exposé, sont-ils de purs toniques ? Non sans doute, d'après la signification que j'ai attachée à ce mot ; ils ne le deviendront que si le médecin sait les appliquer à propos. On peut en tirer l'effet tonique ; mais la plupart d'entre eux, doués de propriétés énergiques, dépasseront de beaucoup cet effet et deviendront irritans si on ne les administre point avec prudence. Cependant quand ils ne réussissent point, n'en accusez que vous-même. Pour se décider à leur emploi, il faut avoir étudié les causes de la maladie et la nature des lésions organiques ; il faut ensuite choisir, parmi ces agents, ceux dont la stimulation sera le mieux appropriée au sujet, puis calculer la quantité dans laquelle ils peuvent être administrés impunément. En général ils est préférable de commencer par de faibles doses, d'accoutumer peu-à-peu l'économie à leur action : on arrive ainsi progressivement à des résultats qu'on n'atteindrait jamais par une médication trop prompte. Il ne faut jamais oublier qu'un effet local trop prononcé empêche presque toujours ou du moins retarde l'effet général.

De ces considérations, je passe à l'examen des *circonstances qui réclament les toniques*. À mesure qu'elles se présenteront j'indiquerai les règles à suivre dans leur emploi. Ces circonstances sont très nombreuses : elles peuvent se présenter depuis les premiers instants de la vie jusqu'à la vieillesse la plus reculée. Elles embrassent toute la vie humaine, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie. Dans l'état de santé, les toniques sont employés comme prophylactiques ; dans l'état de maladie, ils peuvent servir directement en amenant la

guérison par eux-mêmes, ou indirectement en aidant l'action d'autres remèdes. Enfin, il est un état intermédiaire entre la santé et la maladie, dont la convalescence est le type, mais qu'on retrouve aussi dans d'autres circonstances. Les toniques ont dans cet état un emploi spécial que l'on a nommé analeptique.

Dans l'état de santé, les circonstances qui peuvent appeler et faire varier l'emploi des toniques, sont les âges, les tempéramens, les habitudes, les climats, les habitations, les professions.

*Les âges.* L'enfance et la vieillesse sont les deux époques de la vie où les toniques peuvent recevoir une utile application. Dans la jeunesse et l'âge viril, l'énergie des fonctions demande plutôt à être tempérée qu'à être excitée, et l'on sait que l'abus des stimulants conduit à ces vieillesse prématurées si communes dans les grandes villes. Presque tous les individus, au contraire, qui ont atteint un âge reculé ont mené une vie sobre et active.

Dans l'enfance, les toniques médicamenteux sont inutiles si l'enfant est bien constitué, et s'il n'existe point de prédominance du système lymphatique; mais il faut rassembler autour de lui toutes les conditions hygiéniques les plus propres à assurer la vigueur de la constitution. Toutefois qu'on se garde d'exagérer et de recourir, d'après des idées préconçues, à des moyens qui repoussent la physiologie et l'expérience : n'a-t-on pas été jusqu'à proposer de saupoudrer de sel marin la peau de l'enfant naissant ? Beaucoup de personnes ne le lavent-ils point encore dans des infusions aromatiques et du vin, comme si l'action de l'air n'était pas pour cette peau muqueuse un stimulant suffisant ? N'a-t-on pas voulu, sur la foi d'histoires incertaines, le plonger dans l'eau froide, comme si les animaux, dont l'instinct peut nous servir de guide, n'employaient pas toutes les précautions les plus minutieuses pour maintenir autour de leurs petits encore nus une douce température ? il en est de même de l'alimentation : il ne faut point se hâter de la rendre tonique ; l'ordre dans lequel apparaissent les dents nous indique le voeu de la nature : les molaires ne viennent que les dernières pour broyer la viande et les autres alimens solides.

La vieillesse a besoin que la langueur de la nutrition soit com-

battue par quelques légers stimulans, des aromatiques, du vin à petites doses. La diminution de la caloricité exige que la peau soit en contact avec des vêtemens plus chauds. Un air pur et sec est propre à réveiller le ton des organes respiratoires, à diminuer la sécrétion trop abondante de la muqueuse des bronches, à rendre plus active la circulation des capillaires du poumon, et par suite de tout le corps. Un exercice musculaire en rapport avec leurs forces est nécessaire pour entretenir la liberté des diverses fonctions, et c'est le plus sûr moyen de prévenir les congestions dans les viscères et particulièrement dans le cerveau ; quant à la règle fondamentale qui doit présider à l'emploi de tous ces moyens, c'est celle qui convient à tous les âges, mais plus encore à celui-là, la règle que les Grecs avaient inscrite comme divine dans le temple de Delphes : rien de trop.

*Tempéramens.* Parmi les divers tempéramens, le lymphatique est celui qui réclame la médication tonique. C'est dans l'enfance, où ce tempérament est plus prononcé qu'à toute autre époque de la vie, qu'on est appelé ordinairement à appliquer cette médication. Les amers sous forme d'extraits, de teintures, de vins, les préparations ferrugineuses, une nourriture composée de viandes rôties, tels sont les moyens qu'on emploie à l'intérieur si les voies digestives le permettent. La stimulation extérieure sur la peau blafarde des individus de ce tempérament est toujours d'une grande utilité. Cette stimulation peut se produire par les bains hydro-sulfureux, aromatiques, d'eau salée, les vêtemens de laine ; mais elle ne sera jamais suffisante sans l'air et la lumière, les deux plus puissans toniques de toute organisation : la même espèce de plante cueillie dans la vallée ou sur la montagne, est inactive ou contient des principes énergiques ; l'enfant que vous aurez vu libre dans ses jeux, bruni par le soleil, plein de force et d'activité, condamnez-le aux travaux d'une fabrique, enfermez-le dans les ateliers d'une prison, lui aussi sera bientôt étiolé. Une remarque importante qu'on a souvent l'occasion de faire dans le traitement des lymphatiques, c'est que ce tempérament est souvent compliqué d'une susceptibilité des organes digestifs et du système nerveux, qui force à modérer et à interrompre de temps en temps la médication tonique.

*Climats.* Dans les climats froids l'alimentation tonique est trop

usitée pour ne pas être un besoin d'instinct. Les alimens azotés, les boissons stimulantes, semblent nécessaires pour fournir les matériaux d'une calorification suffisante, et stimuler les fonctions du système nerveux; l'abus même en est beaucoup moins dangereux que dans les contrées tempérées. On peut remarquer que parmi les habitans du Nord ceux qui, comme les Esquimaux et les Samoyèdes, ont une nourriture moins substantielle, composée presque uniquement de poissons, n'atteignent point la force du Suédois ou du Russe, grands mangeurs de chair de bœuf, et grands buveurs d'eau-de-vie. Les pays froids et humides réclament un régime à peu près semblable; mais les boissons alcooliques y sont remplacées avec avantage par certaines préparations amères et aromatiques. Les pays chauds doivent-ils rejeter tout régime tonique? Pour répondre à cette question il faut examiner avec soin les habitudes des indigènes, non telles que les fait la corruption importée trop souvent par l'avidité ou la politique européenne, mais telles qu'elles se sont conservées de temps immémorial dans ces contrées stationnaires, et l'on verra que l'usage des toniques n'en est point banni, surtout dans les régions tropicales, où règne l'humidité jointe à la chaleur; il est vrai que les alcooliques et une alimentation trop azotée peuvent y produire des effets funestes sur le cerveau déjà exalté, augmenter encore la sécrétion biliaire, et amener les maladies du foie; mais quelques stimulans aromatiques et astringens semblent utiles pour ranimer les forces languissantes de la muqueuse stomachale: tel est, par exemple, ce bétel, composé de feuilles de poivrier, de tabac, de chaux vive et de noix d'arec, que ne cessent de mâcher les habitans de l'Inde.

Je ne dirai rien des saisons ni des habitations, parce qu'on peut y rapporter les considérations précédentes. Les saisons, en effet, placent l'homme passagèrement dans tel ou tel climat; les habitations l'exposent à des influences analogues, mais d'une manière plus durable. Je ne puis cependant passer sous silence l'indication spéciale des toniques pour les individus exposés aux effluves des marais, comme moyen de retarder et même de neutraliser l'empoisonnement miasmatique qui se traduit par les symptômes de la fièvre intermittente.

*Les habitudes modifient singulièrement l'action et l'emploi des to-*

niques ; les conséquences qu'elles entraînent nous montrent tantôt un modificateur énergique perdant toute sa vertu sur un organe émoussé ; tantôt, au contraire, le plus léger stimulant transformé en un véritable irritant. Certains individus sont tellement saturés de boissons spiritueuses , que le vin même est sans action sur eux , et que la plupart de leurs fonctions ne peuvent plus s'exécuter que sous l'influence d'une forte dose d'eau-de-vie. Que de gens ne peuvent digérer, ou bien user de leurs facultés intellectuelles s'ils n'ont pris du café; et le tabac n'est-il point devenu pour ceux qui en font un usage journalier une nécessité plus forte que l'alimentation ? Pendant la conquête de la Hollande (écrit Percy, dans le *Dict. des Sciences méd.*), Louvois s'occupa encore plus de l'approvisionnement du tabac que de celui des vivres ; les marins supportent avec courage toutes les privations tant que le tabac ne leur manque point ; l'opium même, chez les orientaux, qui s'habituent à son excitation, devient un stimulant nécessaire pour mettre en jeu les organes qui, passé l'effet momentané, retombent dans l'inertie ; mêmes observations chez les ivrognes de profession. Comparez à ces hommes accoutumés aux excitans l'arabe du désert vivant de figues et de dattes, le bramine qui se contente d'un peu de riz , le moine grec qui joint à peine à sa nourriture végétale quelques mollusques et quelques poissons ; quels résultats différens auront sur leur organisation des toniques à dose modérée ! Mais c'est surtout dans l'état de maladie que ces considérations sont d'une haute importance : j'y reviendrai plus loin.

*Les professions* ont le plus grand rapport avec les habitudes : ce sont elles qui les créent en grande partie , les unes par imitation , les autres par nécessité. Toutes celles qui soumettent l'homme à des causes essentiellement débilitantes , à l'humidité , à un exercice musculaire excessif , aux travaux nocturnes , aux miasmes infects , exigent une alimentation tonique et l'usage modéré de quelques stimulants alcooliques. Parent du Châtelet (Mémoires insérés dans les *Annales d'hygiène*) en a fait la remarque au sujet des débardeurs et des cureurs d'égoûts. A l'époque de l'épidémie du choléra , les employés chargés du transport et de l'inhumation des cadavres , obligés de passer la plus grande partie des nuits , soutenaient leurs forces et leur

courage au moyen de copieuses libations, et cependant l'épidémie fit peu de victimes parmi eux.

Dans toutes les circonstances que je viens de passer en revue, on voit que la médication tonique a pour but de prévenir la faiblesse des organes. Cette faiblesse est également la circonstance dominante que nous allons retrouver dans l'état de maladie, mais beaucoup plus prononcée, et n'étant plus compatible avec l'exercice des fonctions. Il est important de bien limiter la portée de ce mot, car, si on l'étend trop loin, bientôt on confond l'état qu'il représente avec la suspeusion passagère ou durable de fonction qui résulte soit de la destruction, soit d'une grave altération, soit de l'inflammation d'un organe, et on s'expose à appliquer la médication tonique sans résultat possible, ou ce qui est pire, contre la véritable indication. Toutes les fois donc qu'un organe fonctionne mal, il faut remonter aux causes de la maladie, il faut en peser les symptômes; si, évidemment, les causes et les symptômes s'accordent pour nous démontrer une augmentation de forces, les toniques doivent être rejetés. Si les forces sont diminuées, ils peuvent devenir utiles; mais, avant de se décider à leur emploi, il faut avoir reconnu les deux conditions suivantes: la première, c'est que l'organe auquel on les applique est dans un état de faiblesse réelle et non apparente; la seconde, c'est qu'il est encore susceptible de reprendre ses fonctions, son tissu, et les organes sous la dépendance desquels il se trouve, n'ayant subi aucune altération irrémédiable. Il est difficile, ou plutôt impossible d'arriver à reconnaître ces deux conditions sans l'anatomie pathologique. C'est pour ne s'être pas appuyé sur elle que Brown a confondu dans ses asthénies des maladies fort disparates, et qui exigent le traitement le plus opposé. Quiconque ne voudra point recourir à l'étude des lésions tombera dans la même erreur.

Les lésions qui peuvent amener la faiblesse réelle ne sont pas toutes de nature à pouvoir être appréhendées par nos moyens d'investigation, mais déjà un certain nombre ont été suffisamment reconnues; toutes au moins se traduisent par un ensemble de symptômes tranchés. La lésion étant le fait même, et les symptômes étant les circonstances qui viennent se ranger autour de ce fait, il me reste à passer en revue ces groupes de symptômes; pour le faire avec quelque ordre, je suivrai à peu près la classification que M. Roche a établie dans ses éléments de pathologie;

toutefois, il ne faut pas l'oublier, mon sujet ne comporte que l'étude de la faiblesse qui réclame les toniques; je n'ai à m'occuper des autres que pour le diagnostic. Ainsi j'admettrai une faiblesse générale et une faiblesse locale : la faiblesse générale est telle quelquefois, qu'on ne peut saisir quelle est la partie organique la plus affectée ; mais d'autres fois on peut reconnaître qu'elle se lie principalement à un défaut d'énergie dans la circulation ou dans l'innervation. La faiblesse locale nous offre la véritable atonie, c'est-à-dire, la faiblesse de tissu ; cette division ne peut être considérée comme absolue, car tout se lie dans l'organisation, et on ne peut supposer isolés les différens faits qui peuvent s'y passer ; mais elle a l'avantage de fixer l'attention sur les circonstances importantes. J'ajouteraï, de plus, qu'elle se trouve en rapport avec la division la plus généralement suivie des médicaments toniques. Les astringens agissent principalement sur les tissus, les toniques amers et le fer sur la circulation, les stimulans sur l'innervation.

*Faiblesse générale proprement dite.* Cette faiblesse, qui peut d'ailleurs présenter des degrés différens, se traduit à nous par les caractères suivans : abattement, pâleur et décoloration de la peau et des muqueuses. La langue est quelquefois recouverte d'un enduit jaunâtre ; elle n'offre point de sécheresse. Le pouls est d'une mollesse remarquable, tantôt rare, tantôt conservant une certaine fréquence ; les veines superficielles sont affaissées. Le sang manque de consistance ; les battemens du cœur sont obscurc, quelquefois irréguliers. La respiration est lente, mais calme ; la chaleur générale est diminuée sensiblement. Les excrétions, plus ou moins abondantes, sont souvent involontaires. Le corps est amaigri ; les mouvements sont difficiles, pénibles au malade : il reste couché sur le dos ; si on lui parle, il répond avec lenteur, d'une voix éteinte, quelques mots entrecoupés, puis il retombe dans son état de torpeur ; certaines fois il délire, mais sans grande agitation : c'est une rêvasserie continue, un marmottement inintelligible ; il veut se lever, ses membres manquent sous lui, et il reste où il est tombé. Cette faiblesse s'observe principalement vers le troisième septenaire de la fièvre typhoïde adynamique ; on l'a observée à la suite de certaines formes du choléra épidémique ; on la retrouve aussi chez les malades qui, à la suite d'une

opération chirurgicale, sont frappés d'un de ces érysipèles de mauvais caractère qui parcourent tout le corps, annonçant leur marche par des traînées rougeâtres le long des vaisseaux lymphatiques ; elle se rencontre encore chez des sujets épuisés par des sécrétions trop abondantes, par une suppuration excessive, par des hémorragies, par une alimentation insuffisante, chez ceux qui sont atteints d'ulcération gangreneuse. On évitera de la confondre avec cette fausse débilité qui résulte de la souffrance des organes, de la concentration intérieure ; avec cette asthénie du vieillard arrivé au dernier terme où l'organisation refuse tout service ; avec la syncope ou l'asphyxie. Dans cette faiblesse, les toniques sont d'une utilité incontestable, et il faut se hâter de les employer avant que les forces soient affaissées à un degré qui ôterait tout espoir de les relever ; mais aussi on doit, pendant leur emploi, redoubler d'attention dans l'examen des symptômes que présentent les divers appareils, pour modérer ou augmenter les doses, selon que des signes d'excitation viennent à se manifester, ou que, au contraire, les effets de légère réaction, produits ordinairement par la présence de ces médicaments, viennent à cesser ou à se ralentir. Les toniques médicamenteux que l'expérience a sanctionnés dans cette circonstance, sont principalement le vin et le quinquina : on les introduit dans les voies digestives, et on les applique sur la peau. A l'intérieur, on donne le quinquina sous forme d'extrait ou de macération ; on administre les vins de Bordeaux, de Bourgogne, et encore mieux les vins astringens et alcooliques d'Alicante, de Madère, de Malaga. Il sera avantageux de ne donner ces substances qu'à doses fractionnées, mais répétées. Il est impossible de limiter ces doses dans une description générale, car elles pourront varier considérablement selon l'individu, le degré de la faiblesse, l'âge, l'espèce de tonique. A l'usage du quinquina et du vin, on peut joindre avec avantage quelques astringens : on aide enfin cette médication intérieure par des fomentations d'infusions aromatiques, des frictions exercées avec modération sur la peau. Enfin, on commence à donner quelques alimens ; mais cette alimentation ne peut être encore tonique par elle-même, c'est-à-dire, par sa composition chimique ; elle ne l'est réellement que par les éléments réparateurs qu'elle fournit au sang épuisé.

Dois-je rapprocher de cette faiblesse celle qui se produit dans les fiè-

vres intermittentes , particulièrement dans la fièvre pernicieuse , syncopale et algide ? Mais celle-ci ne demande pas une simple médication tonique ; elle demande exclusivement le quinquina , ou plutôt certains principes de cette substance . En effet , dans la faiblesse générale dépendant de toute autre cause , quelque utile que soit le quinquina , on peut cependant lui trouver assez facilement des succédanés ; le vin , les aromatiques peuvent suffire . Mais qui oserait , en présence de l'adynamie d'une fièvre pernicieuse , recourir à d'autres moyens ? Faisons remarquer encore que , tandis que le sulfate de quinine jouit dans cette circonstance d'une vertu si rare et si merveilleuse , il est loin de posséder les mêmes avantages comme simple tonique , et qu'en lui préfère avec raison les extraits , la macération , l'infusion , qui retiennent les principes astringens . Il me paraît donc impossible d'attribuer à la seule force tonique la guérison des fièvres et des autres affections dont l'intervalle est régulière . Il y a là quelque chose de spécial , d'inconnu qui nous échappe : trop heureux de posséder un médicament pour l'atteindre . En un mot , si la propriété tonique était la même que l'anti-périodique , tout médicament tonique pourrait guérir l'intervalle ; et cependant , après d'innombrables essais , on n'en a pas encore trouvé un autre dont l'effet soit aussi assuré . Les mêmes observations peuvent s'appliquer à l'emploi du fer dans certaines névroses .

La médication tonique employée dans les conditions de faiblesse que je viens d'indiquer , a les plus heureux résultats ; sous son influence , les forces se relèvent , la circulation reprend de l'énergie ; et si le pouls quelquefois commence par augmenter de fréquence , bientôt il se ralentit ; l'appétit revient ; le délire , la somnolence disparaissent ; le malade semble renaitre , dit M. Louis , dans une de ses observations . Mais cette même médication donnée à un malade chez lequel les forces sont opprimées par suite de la congestion inflammatoire de quelque viscère important exaspère tous les symptômes , et après une exaltation momentanée , plonge tout l'organisme dans une prostration funeste . Les progrès de la médecine ont rendu ces méprises moins fréquentes ; peut-être même beaucoup de médecins ont-ils une défiance trop grande en ces ressources thérapeutiques , et ne les emploient-ils pour ainsi dire qu'à la dernière extrémité . Cette réserve outrée a plus d'une fois retardé les progrès de la convalescence , et

même laissé, dans certains cas, une nature épuisée s'éteindre faute de secours ; toutefois, elle n'a jamais conduit aux résultats désastreux que Sydenham, témoin de l'abus des toniques, a stigmatisés de ces paroles véhémentes : « Les médecins, en appelant malignes les maladies où ils aperçoivent une fièvre plus intense, recourent à je ne sais quels cardiaques et alexiphemaques pour expulser le venin qu'ils ont révélé. L'invention de cette malignité a été plus fatale au genre humain que celle de la poudre à canon. »

Il est toutefois une condition qui permet et même exige l'emploi des toniques, dans des cas où l'état général semblerait les contre-indiquer : c'est l'habitude ; les modifications profondes qu'elle imprime, comme je l'ai dit plus haut, à l'économie dans l'état de santé, sont telles chez certains individus, que toute réaction des organes malades devient impossible sans le secours des agents les plus stimulans. On connaît l'observation de ce malade qui, frappé d'une inflammation violente, buvait, par régime, deux bouteilles de vin et une demi-bouteille d'eau-de-vie. « Nous avons vu, dit l'auteur du *Cours de médecine clinique*, les Tartares affectés de phlegmasies intenses guéris entre les mains de leurs médecins, qui leur permettaient, même pendant la plus grande intensité des symptômes, une certaine quantité de liqueurs alcooliques, tandis qu'ils succombaient presque tous entre les mains des médecins français, qui les soumettaient à une abstinence complète. » Dernièrement, la *Gazette médicale* citait une observation de M. Morrison, qui a vu une ascite se développer chez un ivrogne de profession, un mois après la cessation complète de l'usage des alcooliques, et qui, après avoir sept fois pratiqué la paracentèse dans le cours d'une année, n'a obtenu la guérison qu'en ordonnant au malade plusieurs petits-verres d'eau-de-vie par jour.

*Faiblesse par vice des fluides en circulation.* Les altérations du sang ne sont plus, dans l'état actuel de la médecine, une simple hypothèse ; c'est un fait démontré. Les anciens, dans leurs vagues théories, de bile, d'atrabilis passée dans le sang, avaient bien pressenti qu'il se passait des changemens importans dans ce liquide nutritif, mais ils avaient eu le tort de vouloir expliquer les conditions de la maladie sans connaître les conditions de la santé. Les iatrophimistes

du dix-septième siècle reprirent avec ardeur ces travaux imparfaits, et crurent avoir trouvé à leur tour la véritable explication dans la présence et la transformation de ces acides et alcalis, résultat plutôt de leur imagination que de l'expérience. Enfin, l'étude microscopique et chimique du sang chez l'individu malade, comparé au sang de l'individu bien portant, a jeté de nos jours sur cette question une vive lumière, et permet de comprendre jusqu'à un certain point les effets de la médication tonique sur ce liquide vicié.

La faiblesse apparaît, lorsque le sang n'est plus en quantité suffisante, lorsque les proportions du sérum sont augmentées, et que celles des globules diminuent, enfin quand des altérations plus marquées ont porté sur la composition et l'organisation des divers élémens. Ces altérations jusqu'à présent sont bien moins constatées que les changemens dans les proportions ; les principales que l'on ait notées et qui se rapportent à notre sujet, sont, la diminution du fer dans la matière colorante selon M. Lecanu, l'augmentation des matières fixes, comme l'a reconnu, dans le sang des cholériques, le même chimiste ; la présence de l'hydro-sulfate d'ammoniaque dans le sang des individus affectés de maladies putrides selon M. Bonnet de Lyon ; la tendance à la coagulation de l'albumine contenue dans le sang des enfans attaqués de l'induration du tissu cellulaire ; la déformation des globules qui présentent, dans le scorbut, selon Sénac, une figure irrégulière dont les bords sont découpés en petits lambeaux, comme dans le sang pourri ; ou se sont montrés à M. Turpin, dans l'hydropisie, blanchâtres et comme infiltrés.

Cette faiblesse, dans le cas de diminution totale du sang, ou du moins de ses globules, ce qui est le cas le plus commun, est accompagnée d'une décoloration très-marquée de la peau et des muqueuses : le regard est morne, les mouvements sont lents, le malade ne se décide à les exécuter qu'avec la plus grande répugnance ; tout travail intellectuel lui est encore plus pénible, la respiration est habituellement lente, le pouls se laisse complètement déprimer ; au moindre mouvement un peu précipité, pour la plus légère émotion, se manifestent des palpitations violentes, de l'essoufflement ; à l'auscultation le bruit respiratoire est faible, mais le cœur fait entendre un son éclatant et les grosses artères un bruit de soufflet continu ; la digestion ne s'exécute plus que difficilement, on observe souvent di-

verses dépravations du goût. Tous ces divers symptômes tiennent-ils uniquement à l'altération primitive du sang, au défaut de la portion stimulante de ce liquide? Les individus atteints de cette affection ne peuvent-ils point, sous certains rapports, se rapprocher des animaux à sang froid? même diminution de la température et besoin d'une chaleur artificielle, même lenteur, même défaut d'énergie? mais l'examen de ces considérations m'éloignerait trop loin de mon sujet.

Cette faiblesse s'observe principalement dans la chlorose, à la suite d'une alimentation insuffisante, de grandes pertes de sang, de fatigues excessives, d'un séjour dans des lieux obscurs et humides. Elle s'est présentée sous forme épidémique chez les mineurs de Schemnitz et chez ceux d'Anzin. On a souvent répété qu'elle dépendait aussi de l'amenorrhée; mais on a pris l'effet pour la cause, et Van-Swieten a raison de dire : « *Deficiunt menstrua quia deest sanguis.* »

Ces symptômes généraux de faiblesse peuvent être compliqués d'autres accidens : par exemple, de névralgies très-dououreuses et d'hémorragies abondantes qui apparaissent sous forme irrégulière ou périodique; on a vu se déclarer des convulsions analogues à celles des animaux que l'on épouse par des saignées excessives. Il n'est point rare d'observer l'œdème de la face et des membres inférieurs, l'anasarque, les épanchemens sérieux dans les cavités splénchiques; mais quelle que soit la forme des complications, la médication tonique a sur cette affection une influence pour ainsi dire spécifique; le fer surtout, aidé de quelques amers et astringens, est d'une efficacité sanctionnée par l'expérience générale. Quoi donc! la maladie consiste-t-elle dans la soustraction du fer? et le retour de ce métal suffit-il pour décider le rétablissement? Ce n'est point probable; mais, ce qui est certain, c'est que les substances amères et le fer n'agissent pas uniquement sur les voies digestives: elles sont absorbées et répandues dans la masse du sang. Tiedman et Gmelin ont retrouvé le fer en assez grande quantité dans le sang des animaux auxquels ils en avaient fait avaler; divers produits de sécrétion ont fourni également à l'analyse chimique des principes appartenant aux toniques. Ainsi (voy. *Compte rendu de l'École d'Alfort*, :811) on a constaté du tannin dans les urines des animaux qui avaient pris de l'écorce de chêne. Le fer a été signalé dans les urines des personnes qui emploient les préparations

martiales ; mais , à ce sujet , il faut faire remarquer que M. Vallet (*Journal de Pharmacie* , juin) prétend que le fer existe dans l'urine des femmes chlorotiques , et que la quantité en est diminuée sous l'influence de la médication ferrugineuse. Le même chimiste en a constaté la présence dans le lait de femmes qui prenaient du fer. M. Barbier cite des expériences faites à Lyon sur des chevaux et des chiens auxquels on faisait prendre de très-grandes quantités d'écorce de chêne ; le sang veineux était devenu plus rouge et plus consistant. Le quinquina rouge ayant été administré également à des animaux , leur sang fournit une couenne comparable à celle des maladies inflammatoires.

Mais la vertu de ces médicaments indique assez le soin avec lequel ils doivent être administrés. Stahl leur reprochait d'être trop astrigens et de produire les obstructions, Frédéric Hoffman, son contemporain , en faisait un grand usage ; si la rivalité de ces deux hommes célèbres ne fut point cause de ces opinions contradictoires , on peut croire que l'un sut donner à propos les préparations ferrugineuses , et que l'autre ne connaissait point les véritables conditions de leur emploi. Si en effet l'anémie dépend de quelque dégénérescence viscérale , l'organe lésé influe , directement ou indirectement , sur le sang ; et les toniques , et en particulier le fer , n'auront que des effets nuisibles ; mais si les organes digestifs sont encore capables de fonctionner ; si toute l'économie n'est en souffrance que faute d'un sang réparateur , si les infiltrations séreuses et les hémorragies ne dépendent , ni d'un obstacle à la circulation , ni de l'irritation des systèmes séreux et muqueux , ni des tubercules pulmonaires , de l'irritation chronique du foie , de la néphrite granuleuse ou de toute autre lésion importante , mais que seulement le sang ou la sérosité s'épanchent parce que la circulation manque d'une impulsion suffisante , et que le sang a perdu de sa consistance , hâtez-vous d'employer les toniques .

Les préparations de fer les plus usitées sont la limaille , le tartrate , le proto-carbonate , les eaux ferrugineuses. On administre la limaille ou le carbonate soit purs , soit associés à quelque amer , le quinquina , la gentiane ou à quelque poudre aromatique. Les enfans prennent facilement le carbonate mélangé avec de la mélasse. Les eaux gazeuses fabriquées avec du citrate de fer sont aussi d'un bon usage. Les pilules de M. Blaud de Beaucaire , formées à parties égales de sulfate de fer et

de carbonate de potasse tritürés avec soin, jouissent d'une réputation méritée. Toutefois, peu de temps après leur préparation, elles se durcissent au point de ne se dissoudre qu'avec difficulté dans l'estomac. La préparation de M. Vallet, qui a en outre l'avantage de présenter plus de constance dans sa composition, ne semble pas avoir le même inconvénient. La dose de la limaille et du carbonate est aisément élevée à un demi-gros et un gros par jour, sans que l'estomac, chez la plupart des individus à qui on l'administre, paraisse en souffrir. Le seul inconvénient qu'ils produisent quelquefois est la gastralgie. L'usage des amers et des ferrugineux est en outre favorisé par l'éloignement des causes qui avaient produit la maladie, et la réunion de tous les moyens que fournit l'hygiène et que j'ai indiqués au tempérament lymphatique. Les bains toniques ne doivent être employés que quand les malades ont commencé à reprendre quelques forces. Si les névralgies reviennent avec une périodicité bien marquée, le sulfate de quinine à haute dose les fait disparaître; il a réussi également dans le cas d'hémorragies intermittentes.

Le scorbut se place près de l'anémie et de la chlorose, par ses symptômes de faiblesse; mais il se lie à une altération plus profonde. Les expériences de M. Magendie, sur la défibrillation du sang, qui ont produit des effets analogues, font soupçonner que c'est là la lésion essentielle de cette maladie. Les toniques suffisent-ils pour la combattre? La réponse doit être négative. En effet, ici l'indication est complexe; il ne s'agit plus, comme dans l'anémie, de stimuler la nutrition; le sang est profondément altéré dans la constitution même de ses éléments; on a donc non simplement à le réparer, mais à le refaire; il faut en outre combattre ces hémorragies intarissables qui se font par toutes les muqueuses et même par la plus légère excoriation de la peau; il faut amener la résolution des congestions sanguines du poumon, de la rate et du foie, si communes dans cette maladie. Ajoutons que quelquefois l'affection scorbustique se déclare avec une telle rapidité, une telle obscurité dans les causes, qu'on n'a plus la ressource de l'alimentation et des soins hygiéniques, et que, dans les cas ordinaires, où la perversion sanguine a succédé le plus manifestement aux causes débilitantes, l'irritation chronique des voies digestives exige les plus grands ménagements. Aussi la médecine tonique pure, employée au début des

affections scorbutiques, n'aurait-elle que de mauvais résultats, tandis qu'on retire les plus grands avantages des acides qui, de tous les astrin-gens sont les moins toniques, mais qui agissent le plus efficacement sur la coagulation du sang. L'alimentation, loin d'être stimulante et fortement réparatrice, doit être composée de végétaux frais, de viandes blanches, d'une petite quantité de vin. Ce n'est que peu-à-peu, et lorsque déjà les accidens les plus graves ont disparu, que les amers, les ferrugineux peuvent être utilisés.

Les scrophules, où l'altération du sang est au moins probable, ne peuvent également être rangés dans les maladies qui guérissent par la seule médication tonique. Les soins hygiéniques, les amers, les préparations ferrugineuses, l'alimentation fortement réparatrice, peuvent être utiles, sans doute, contre la prédisposition au développement de cette maladie, c'est-à-dire, contre la constitution lymphatique, qu'elle soit congéniale ou acquise, mais il s'en faut bieu qu'elle soit suffisante, ou qu'elle doive être toujours appliquée. Combien de fois l'irritation de la muqueuse intestinal et des glandes mésentériques est provoquée, ainsi que l'engorgement du foie, par un régime trop substantiel, par l'usage obstiné de vins aromatiques, de sirops chargés de principes amers. Les divers stimulans qui sont employés le plus souvent avec les toniques, et principalement l'iode, peuvent également devenir fustestes, si on n'en surveille l'emploi avec une entière précaution. Malgré tant de médicaments vantés, les scrophules sont toujours si longues à guérir qu'il faut se défier de la vertu antiscrophuleuse. Ces médicaments peuvent réussir en produisant une irritation salutaire, sans laquelle les engorgemens glanduleux ne sauraient se résoudre ; mais ils n'agissent point sur l'altération résidant probablement dans les liquides sanguin ou lymphatique, qui constitue l'essence de la maladie. Il faut donc s'attacher à combattre les lésions locales et consécutives, qui sont plus apparentes, et contre lesquelles la thérapeutique a plus de prise. Or de toutes ces lésions, une des plus fréquentes est celle des organes digestifs ; aussi voit-on souvent, sous la seule influence d'un régime doux et peu substantiel, se dissiper des symptômes alarmans, qui pouvaient faire craindre le développement des tubercules mésentériques. La médication tonique n'est applicable que lorsqu'il n'existe aucune de ces complications. Quant à la stimulation de la peau par les

bains, les frictions, elle est toujours avantageuse, soit qu'elle produise une sorte de révulsion contre l'irritation des viscères, soit qu'elle communique sympathiquement à toute l'économie une utile réaction.

*Faiblesse par vice de l'innervation.* Cette faiblesse succède à toute cause qui a surexcité le système nerveux ; elle est souvent la suite des excès vénériens, principalement de la masturbation ; des émotions tristes et prolongées : il n'est pas rare de l'observer chez les individus qui se livrent à l'étude avec une ardeur non proportionnée à leurs forces ; elle est caractérisée par la maigreur, la faiblesse du pouls, la crainte des mouvements musculaires, des douleurs vagues, une susceptibilité nerveuse très-grande, une tristesse habituelle, le découragement moral ; la digestion est plus ou moins troublée, la constipation alterne avec la diarrhée ; souvent à ces symptômes viennent s'ajouter des mouvements désordonnés dans l'appareil musculaire, les convulsions de l'épilepsie, de l'hystérie, de la chorée ; certaines aberrations de la sensibilité soit générale soit spéciale.

Cette faiblesse est difficile à combattre en ce que le plus souvent les causes qui l'ont produite ne sont point écartées, malgré les efforts du médecin ; que pourront ses remèdes si, à chaque instant, le mal est renouvelé ? Dans cette circonstance surtout, le meilleur tonique est la confiance que le médecin inspire à son malade ; l'ascendant qu'il a su prendre sur lui, je n'ose dire les services qu'il lui rendra ; la fameuse ordonnance de Bougart guérirait bien des malades, si elle pouvait être appliquée plus souvent.

Les causes une fois éloignées, la médication tonique à employer doit être modérée ; quelques infusions amères, le fer à petite dose, l'extrait de gentiane et de chicorée, tels sont les moyens auxquels on a recours le plus souvent. L'alimentation, d'après l'état des voies digestives, sera plus ou moins excitante ; on est souvent obligé de recourir à celle qu'on a appelée analeptique. Les bains froids, soit d'eau de rivière, soit de mer, sont d'une haute importance contre cette faiblesse ; on reconnaît, dans ce cas, l'action tonique du froid sur le système nerveux ; action qui, portée trop loin, amène la débilité, comme je l'ai déjà indiqué pour les autres stimulans.

*Faiblesse locale.* Il existe une telle connexion entre les différentes

parties qui composent un organe quelconque, qu'on peut supposer que quand il est malade tous ses élémens sont en souffrance; mais cependant les divers symptômes par lesquels se traduit la maladie, indiquent assez fréquemment qu'un de ces élémens est plus lésé que les autres; je dis les symptômes, car les différens cas qui réclament les toniques ne sont point de ceux où l'anatomie pathologique puisse toujours découvrir une altération très-appréciable. Tantôt cette faiblesse consiste principalement en une laxité trop grande de tissu; les muqueuses en offrent un exemple dans le cas de prolapsus du rectum. C'est dans cette circonstance que les astringens réussissent le mieux, et surtout ceux qui contiennent du tannin; la poudre de quinquina, de chêne; les décoctions de ces substances n'exercent pas seulement une astriction passagère, mais encore elles font perdre au tissu sa mollesse accidentelle, et le ramènent à la densité normale. D'autres fois les tissus sont soumis à une congestion sanguine passive, ils manquent de la force nécessaire pour revenir sur eux-mêmes, et mettre les liquides en circulation; les vaisseaux se laissent distendre; à travers leurs mailles raréfiées le sang s'épanche. La circulation ralentie ne suffit plus à l'exercice normal de la fonction; les astringens portés localement sur ces tissus ont une action prompte et sûre, quand leur emploi a été bien calculé, et qu'il n'est point trop tardif. C'est ainsi qu'ils agissent dans le cas d'ophtalmie chronique, d'ulcération fongueuse, du ramollissement scorbutique des gencives. C'est de la même manière que ces astringens, et en particulier le froid, agissent même au début de certaines affections aiguës. On sait tout le parti qui a été tiré des irrigations froides, mais, portée trop loin, cette action du froid nuit, parce qu'elle empêche la réaction nécessaire à la guérison. Quand des congestions passives de cette nature existent dans des organes que la médication ne peut atteindre localement, les toniques amers introduits dans l'économie amèneront la résolution toutes les fois que l'hyperrhémie qu'ils devront combattre sera purement asthénique, et qu'il restera encore assez de forces chez le malade pour que sa vitalité soit mise en jeu par l'action directe du médicament absorbé sur les vaisseaux, ou par l'action indirecte sur l'organe central de l'innervation. Les décoctions de polygala, de quinquina, ne sont-elles pas ainsi employées journellement pour triompher de l'état d'engouement passif qui

se prolonge à la suite d'une pneumonie ; les engorgemens du foie, de la rate, ne se dissipent-ils point avec rapidité chez les individus soumis à l'usage du quinquina, du fer, et d'autres médicamens analogues.

Les toniques, et particulièrement les astringens et les aromatiques, n'ont pas une utilité moins efficace contre les vices de sécrétion des muqueuses, à la suite des inflammations chroniques. De tous ces médicamens, l'alun, l'extrait de ratanhia, l'acéate de plomb, le sulfate de zinc, sont ceux dont on se sert le plus habituellement pour l'emploi direct ; mais cet emploi présente quelques dangers, en raison même de l'astriction exercée localement sur le système circulatoire. Si cette astriction dépasse les limites nécessaires pour la guérison (et qui posera ces limites ?), la réaction dont elle est suivie ramène l'hyperhémie active avec plus d'intensité que jamais ; aussi est-il prudent de n'y recourir que lorsque toute trace d'inflammation a disparu : c'est principalement dans le cas de maladie des voies digestives qu'il faut s'en montrer sobre. Que de fois une diarrhée, en apparence non inflammatoire, a été exaspérée par les astringens employés pour l'arrêter. Les anciens, qui avaient reconnu le fait, attribuaient tous les accidens à la suppression de l'excrétion ; mais l'anatomie pathologique en a démontré la véritable cause. Les toniques amers et astringens employés avec modération, et de manière à être absorbés, contribuent puissamment aussi à la guérison dans le cas, comme, par exemple, de ces bronchites chroniques, qui souvent succèdent chez le vieillard à la pneumonie.

La production des vers intestinaux est influencée par les toniques d'une manière évidente, puisque ces entozoaires sont le résultat de causes débilitantes ; la médication tonique est employée avec avantage pour combattre au moins la prédisposition ; car je ne rangerai pas parmi les substances toniques celles qui ont une action spéciale sur les animaux eux-mêmes.

Enfin, il est certains états de débilité où les muqueuses ne secrètent plus les liquides nécessaires à leurs fonctions ; tel est le cas de cette paresse de l'estomac et des intestins contre laquelle on emploie utilement les toniques amers, et même certaines substances dont une dose plus forte produirait une sécrétion maladive.

Quand les organes sont atrophiés, doit-on recourir aux toniques? On

n'a rien le plus souvent à attendre de cette médication. L'atrophie dépend presque toujours de lésions graves siégeant dans l'organe lui-même ou dans ceux qui le tiennent sous leur dépendance ; et j'ai déjà dit que c'était une contre-indication des toniques, ou au moins une cause constante de non-réussite. On ne peut l'employer avec quelque espoir que si l'atrophie dépend du repos dans lequel a été tenu l'organe, et si ce repos n'a pas été prolongé jusqu'à ce qu'un changement complet de texture s'y soit opéré ; mais, dans ce cas, l'exercice est le meilleur des toniques.

*Analeptiques.* On comprend sous ce mot toutes les substances qui sont employées à nourrir les personnes affaiblies par une maladie aiguë, et qui commencent à entrer dans la convalescence. Ces substances ne méritent le nom de toniques que par rapport à l'individu auquel on les donne. Un individu bien portant qui s'en nourrirait exclusivement, loin de sentir ses forces augmentées, serait au contraire débilité ; mais comme elles ne demandent que peu d'action à l'estomac, qu'elles fournissent, sans excitation des intestins, un chyle suffisant pour réparer les pertes de l'économie, les premiers effets qu'elles produisent sont des effets toniques. Mais il ne faut point trop long-temps insister sur leur emploi : le moment arrive bientôt où un surcroît d'activité dans tout l'organisme exige une alimentation plus substantielle, faute de laquelle toute amélioration s'arrêtera, et le malade restera languissant, parce que son médecin, préoccupé de la crainte d'irriter les voies digestives, lui refusera ce que l'instinct demande. C'est surtout chez les femmes nerveuses et les enfans que cette prétendue alimentation analeptique a quelquefois produit les effets de l'alimentation insuffisante, et plus d'un charlatan a fait sa réputation en donnant de la nourriture à propos.

FIN.